



DIRECTEUR ADJOINT OU DIRECTRICE ADJOINTE DU SERVICE D'URBANISME

Responsabilités

Relevant de la directrice du Service d'urbanisme, le(la) directeur(trice) adjoint(e) :

- Assiste la directrice dans la planification et le contrôle des activités du Service d'urbanisme et d'inspection municipale;
- Conçoit, élabore et/ou analyse des politiques, plans et programmes d'urbanisme;
- Contrôle l'application des règlements municipaux en matière de construction, zonage, lotissement et émission de permis;
- Recommande et rédige des modifications aux règlements d'urbanisme;
- Autorise et émet les permis et certificats et en effectue les inspections;
- Fournit tous les renseignements nécessaires aux citoyens en ce qui concerne la réglementation applicable à la municipalité;
- Prépare la cartographie nécessaire selon les besoins des différents services;
- Selon les besoins de la direction, fait des recommandations, organise les séances du comité consultatif d'urbanisme et agit à titre de secrétaire;
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Détient un baccalauréat en urbanisme;
- Est membre de l'Ordre des Urbanistes du Québec ou en voie de le devenir (atout);
- Possède un minimum de 2 années d'expérience en milieu municipal;
- Possède des connaissances en informatique (Microsoft Office, MapInfo);
- Maîtrise le français et a une facilité à communiquer et à rédiger des rapports;
- Détient un permis de conduire valide.

Salaire et avantages

La rémunération et les conditions de travail seront établies selon l'expérience et la structure salariale des cadres.

Poste permanent à temps plein (40 heures/semaine).

Entrée en fonction : Mars 2019.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le vendredi **1^{er} février 2019 à 16 h** à l'adresse suivante :

Madame Marine Revol, directrice du Service d'urbanisme
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois
Réf. : Directeur(trice) adjoint(e) du Service d'urbanisme
600, chemin de Joliette
Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0
Télécopieur : 450-889-5259
urbanisme@st-felix-de-valois.com

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.